

TAMIFLU, GENFLU: mise au point

Compte Test - 2009-07-23 23:03:00 - Vu sur pharmacie.ma

Rabat- L'Oseltamivir, médicament utilisé pour le traitement de la grippe A/H1N1, est commercialisé au Maroc sous les dénominations Tamiflu par les laboratoires Roche et Genflu par les laboratoires Genpharma, indique un communiqué du ministère de la Santé.

Le ministère, qui souhaite apporter des éclaircissements concernant l'octroi de la licence d'exploitation de l'Oseltamivir, précise que ce médicament est commercialisé par le laboratoire Roche au Maroc sous autorisation de mise sur le marché (AMM) depuis le 1er décembre 2005 (sous le N°50 DMP/21).

Le communiqué précise également que les laboratoires Genpharma sont autorisés à fabriquer le Genflu depuis le 26 septembre 2006 (sous le N° 257/DMP/21).

Les laboratoires Genpharma sont autorisés à fabriquer le Genflu par HETERO Drugs limited-Inde, entreprise liée par un contrat de licence avec la société mère F. Hoffman-La Roche.

Les études de biodisponibilité in vitro ont été réalisées par comparaison avec le médicament princeps et n'ont révélé aucune différence significative du médicament générique Genflu. Les contrôles opérés sur le Genflu ont démontré sa conformité aux exigences en termes d'efficacité, précise la même source.

Le communiqué rappelle que seuls les établissements pharmaceutiques industriels titulaires d'une AMM ont le droit de commercialiser ces médicaments au Maroc et de soumissionner aux appels d'offres.

L'octroi d'une AMM est subordonné à un contrôle strict visant à vérifier l'efficacité et l'innocuité des produits pharmaceutiques médicamenteux.

Et de rappeler que la prise en charge thérapeutique des personnes atteintes de grippe A/H1N1 est totalement réalisée à la charge du ministère de la Santé. Source: MAP